

Séance du 26 avril 2021

Interpellations citoyennes

Alexandre PATART s'est exprimé à propos des nuisances causées par les bulles à verres durant la nuit. Le Bourgmestre Pierre HUART a assuré que le message sera transmis à in BW (gestionnaire) pour que des actions de sensibilisation soient menées en collaboration avec la Ville.

Louis SERVE a quant à lui abordé les nuisances causées par le trafic au quartier de la Maillebotte, liées à la proximité du zoning Nivelles-Sud. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que le Plan communal de Mobilité devrait aboutir courant du mois de septembre 2021, ce qui permettra la planification de travaux à moyen terme.

Prime HoReCa

L'Echevin de l'Economie Benoît GIROUL a soumis à l'assemblée le projet de l'octroi d'une prime de relance pour l'HoReCa. Les représentants de chaque parti politique ont salué cette aide - qui s'ajoute aux précédentes - ainsi que ses modalités.

Projet sur le site des établissements Edmond CHANTRENNE

L'assemblée a adopté l'ouverture d'une voirie communale de ce projet qui permettra de réhabiliter les lieux, faisant disparaître à terme un chancre industriel. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le projet comprend un tel espace, ajoutant que cette voirie s'intègre au maillage imaginé pour répondre au principe de « la ville du quart d'heure », où il sera possible d'effectuer ses activités dans le quart d'heure, à pied ou à vélo.

Smart city - mobilier urbain

Bernard DE RO (cdH) a voulu savoir comment des points d'ancrage ont pu être réalisés Grand-Place alors que la Ville est en litige avec l'entrepreneur. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que ce mobilier urbain étant mobile (à l'inverse d'un abribus par exemple), cela n'entre pas en ligne de compte dans le litige précité. Un important subside permet ces aménagements qui doivent être réalisés dans un délai déterminé, sous peine de le perdre.

Robots-tondeuses

Vu leur impact sur la biodiversité, Véronique VANDEGOOR (DéFI) souhaite qu'un règlement puisse fixer au moins les horaires de leur usage. L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a expliqué qu'effectivement, des tontes à cadence raisonnée doivent être privilégiées par le citoyen. Une réflexion est en cours quant à la forme que pourrait prendre une telle réglementation et pour une éventuelle interdiction de leur usage la nuit.

Terrasses

Véronique VANDEGOOR s'est interrogée quant aux prochaines terrasses. L'Echevin de l'Economie Benoît GIROUL a lancé un appel au secteur de l'HoReCa : la plateforme Eaglebe (accessible via nivelles.be) doit être utilisée **pour toute demande** de terrasse sur la voie publique. Quant aux aménagements (tonnelle ou autre), un mail doit être envoyé à administration@nivelles.be pour qu'un suivi puisse y être apporté.

Motion sur l'accès bancaire

Evelyne VANPEE (cdH), Véronique VANDEGOOR et Céline SCOKAERT (PluS) se sont

interrogées : pourquoi cette motion n'est-elle pas présentée au Conseil communal alors que les votes en Commission des Affaires générales l'auraient permis ? Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu à cette question de forme : le Collège communal décide de l'ordre du jour du Conseil communal (où des discussions sur le fond sont possibles), les commissions communales donnent des avis. Le débat démocratique peut aboutir à ce genre de décision, a conclu l'Echevin Pascal RIGOT.

Val de Thines

Véronique VANDEGOOR a voulu connaître l'évolution du dossier, comme Evelyne VANPEE (école) et Bernard DE RO (salle omnisports). Le dossier étant toujours au stade des tractations, le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le projet d'école et celui de la salle de sports étaient conjoints et devaient s'inscrire dans la phase 1. Pour le reste, Pierre HUART a souligné que des discussions étaient toujours en cours avec le promoteur.

Récollets

Gaëtan THIBAUT a demandé plus d'informations suite aux propos de la presse affirmant que l'entrepreneur avait refusé l'accès au bâtiment à des experts de l'ONG Europa Nostra. Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a précisé que c'est le Comité des Amis des Récollets qui a joint la presse et qu'une rencontre avec l'ONG reste possible.

Chantier RER - pont provisoire

Véronique VANDEGOOR a relayé les inquiétudes de riverains de la rue de Dinant à Baulers : les prochaines opérations du chantier pourraient engendrer une circulation plus importante. Le Bourgmestre Pierre HUART s'est montré rassurant : le prochain pont provisoire permettra de rejoindre la chaussée de Bruxelles sans passer par la rue de Dinant. Le radar préventif à proximité sera par ailleurs remis en fonction.

Foyer des Pensionnés

Evelyne VANPEE a demandé si des solutions ont pu être trouvées pour les associations qui y étaient hébergées, aujourd'hui occupé par la Maison des Jeunes MJ Squad. L'Echevin de l'Associatif Pascal RIGOT a assuré que des perspectives se dessinent en vue de la reprise des activités, citant la maison « Chant des Oiseaux » ainsi que la prochaine Maison de la participation, encore à l'étude.

Av. L. Jeuniaux

« Qu'en est-il de la réparation du mur ? » a demandé Evelyne VANPEE. Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a assuré que le dossier était toujours en cours, les droits et devoirs de chacune des parties étant très difficiles à déterminer.

Services communaux

Louison RENAULT s'est interrogé quant au fonctionnement des services communaux en cette période. La Directrice générale Valérie COURTAÏN a expliqué avoir pris les mesures pour permettre aux agents communaux de respecter les mesures sanitaires. Les services communaux sont accessibles aux heures de bureau par téléphone, par mail et sur rendez-vous pour des cas particuliers. La disponibilité et le professionnalisme des services communaux dans ce contexte particulier ont été soulignés et salués par l'assemblée.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.